



MISE À JOUR DES INDICATEURS DE L'ÉTAT DU STOCK DE HOMARD (*HOMARUS AMERICANUS*) DES ÎLES-DE-LA- MADELEINE (ZPH 22), QUÉBEC, EN 2021

Contexte

L'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec est réalisée aux trois ans, sauf exception, et la dernière évaluation a eu lieu en mars 2019. Une évaluation complète était prévue à l'hiver 2022, mais en raison de circonstances imprévues, celle-ci a été remplacée par une mise à jour des principaux indicateurs de l'état des stocks de homard dans les différentes régions du Québec.

La présente réponse des Sciences découle du processus régional de réponse des Sciences qui a eu lieu le 11 mars 2022 sur la mise à jour des indicateurs de l'état des stocks de homard des eaux côtières du Québec.

Renseignements de base

Description de la pêche

La gestion de la pêche au homard se fait par un contrôle de l'effort de pêche qui impose des limites sur le nombre de permis, le nombre et la grosseur des casiers, la durée de la saison de pêche, la remise à l'eau des femelles œuvées, une taille minimale de capture (TMC) et, depuis 2021, une taille maximale de capture. Il n'y a pas de levée de casiers le dimanche et les casiers sont normalement levés une fois par jour du lundi au samedi et le temps d'immersion est d'au plus 72 heures. Des événements d'échappement pour les homards juvéniles sont obligatoires depuis 1994.

Source de données

La présente mise à jour de l'état du stock est basée sur l'examen d'indicateurs d'abondance de homards commerciaux (≥ 83 mm). Les indicateurs d'abondance incluent les débarquements inscrits sur les récépissés d'achat des usines et les taux de capture des homards de taille commerciale provenant de l'échantillonnage en mer ou à quai. Les taux de capture de homards commerciaux, ou prises par unité d'effort (PUE) durant la pêche commerciale, sont exprimés en nombre ou en poids de homards commerciaux par casier. L'échantillonnage en mer se fait à bord des bateaux de pêche depuis 1985 et couvre les côtés sud et nord de l'archipel. Il est à noter qu'aucun échantillonnage en mer n'a été réalisé en 2020 en raison de la COVID-19.

Pour chaque indicateur, les données des trois dernières années sont examinées et les données de 2021 sont comparées aux moyennes des séries de données antérieures à 2021. Lorsque les données sont plus variables, la moyenne de la présente période d'évaluation (2019-2021) est comparée à la moyenne de la période précédente (2016-2018).

Analyse et réponse

Indicateurs de l'état du stock

Débarquements

Après un record historique de 6 095 t en 2020, les débarquements de homard enregistrés pour les Îles-de-la-Madeleine ont atteint 5 437 t en 2021 (données préliminaires; Figure 1), mais étaient tout de même supérieurs de 89,7 % à la moyenne de la période 1996-2020 (2 866 t). Les débarquements ont augmenté de 14,3 % par rapport à 2018 (4 757 t) et la progression était perceptible du côté sud et du côté nord. Le côté sud a contribué pour 64,1 % (3 484 t) des débarquements totaux de l'archipel tandis que le nord a contribué pour 35,9 % (1 954 t). En 2021, les débarquements de homard provenant des Îles-de-la-Madeleine comptaient pour 50 % des débarquements totaux du Québec (10 952 t).

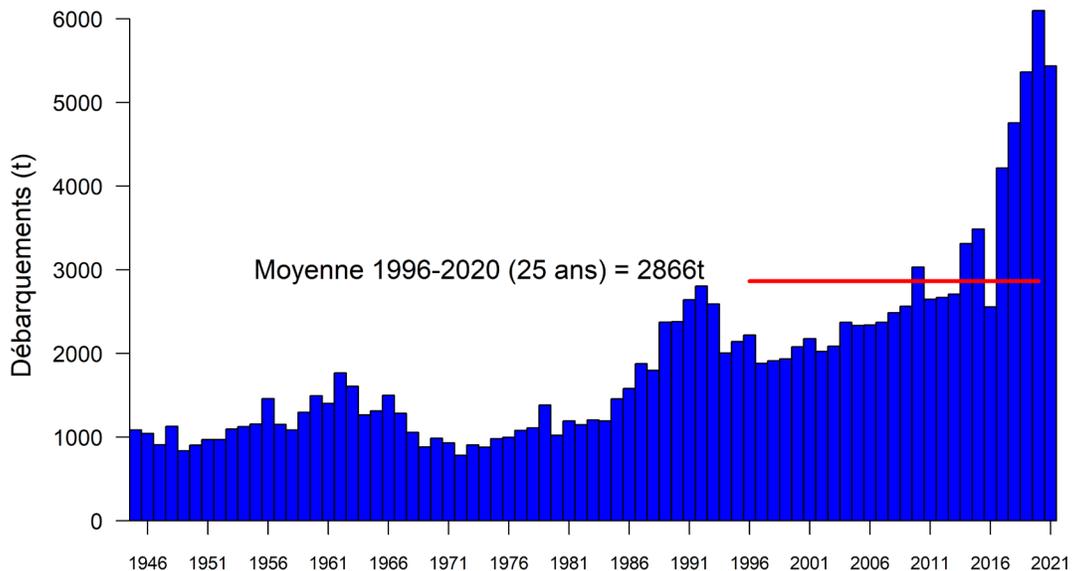


Figure 1. Débarquements de homard aux Îles-de-la-Madeleine de 1945 à 2021. La ligne rouge indique la valeur moyenne historique des 25 dernières années (période 1996-2020).

Taux de capture des homards commerciaux

Les prises par unité d'effort (PUE) correspondent aux taux de capture exprimés en nombre ou en poids de homard commercial (≥ 83 mm) par casier. En 2021, pour l'ensemble des Îles, la PUE était de 1,84 homard/casier, ce qui correspond à 1,16 kg/casier (Figures 2A et B). La PUE en nombre de 2021 était supérieure de 24,3 % à celle de 2018 et de 108,4 % à la moyenne de la série historique (1985-2020) qui s'établit à 0,88 homard/casier. La PUE en poids était supérieure de 19 % à celle de 2018 et de 128 % à la moyenne de la série historique (0,51 kg/casier). Les valeurs de PUE ont atteint un sommet historique en 2021, ce qui est différent des débarquements qui ont atteint leur pic en 2020.

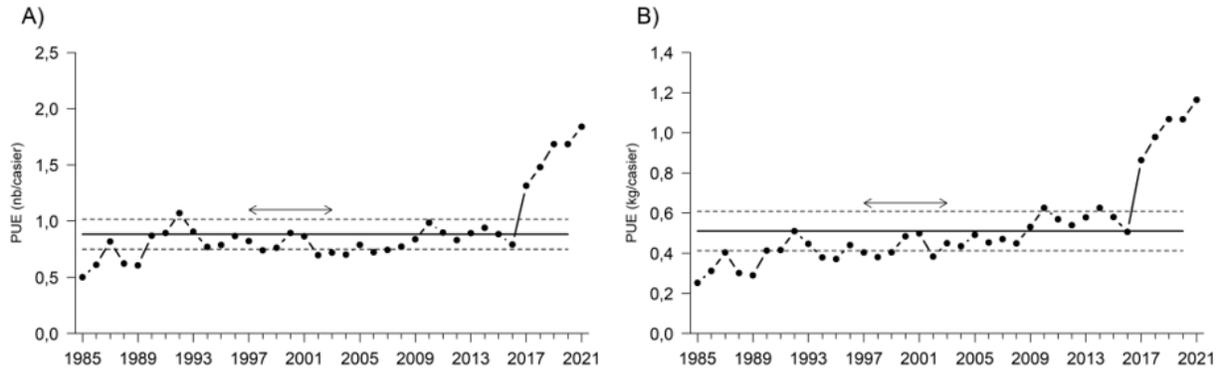


Figure 2. Taux de capture (PUE) des homards de taille commerciale pour l'ensemble des Îles-de-la-Madeleine de 1985 à 2021 en nombre (A) et en kg (B) par casier. Moyenne historique 1985-2020 (ligne pleine) $\pm 0,5$ écart-type (lignes pointillées). La flèche horizontale indique la période (1997 à 2003) au cours de laquelle la TMC a été haussée de 76 à 83 mm.

Approche de précaution

Une approche de précaution (AP) basée sur une méthode empirique a été proposée et adoptée pour la pêche au homard aux Îles-de-la-Madeleine (Gendron et Savard 2012). Les points de référence limite (PRL) et supérieur (PRS) ainsi que les zones d'état du stock (saine, de prudence et critique) ont été définis à partir d'un indicateur de la biomasse du stock (débarquements) et en conformité avec la politique-cadre du MPO. Selon la définition présentée dans le cadre, les points de références sont définis relativement au rendement maximal durable (B_{RMD}). La moyenne des débarquements de la période de 1985 à 2009 a été utilisée comme une approximation de B_{RMD} . Ces 25 années correspondent à une période qui a été productive pour le homard et au cours de laquelle au moins deux générations de homard ont été produites en grand nombre. Le niveau moyen des débarquements de 1985 à 2009 a été de 2 188 t. Le PRL (40 % x moyenne) est à 875 t et le PRS (80 % x moyenne) est à 1 750 t (Figure 3). En 2021, avec des débarquements de 5 437 t, le stock est considéré comme étant dans la zone saine (Figure 3).

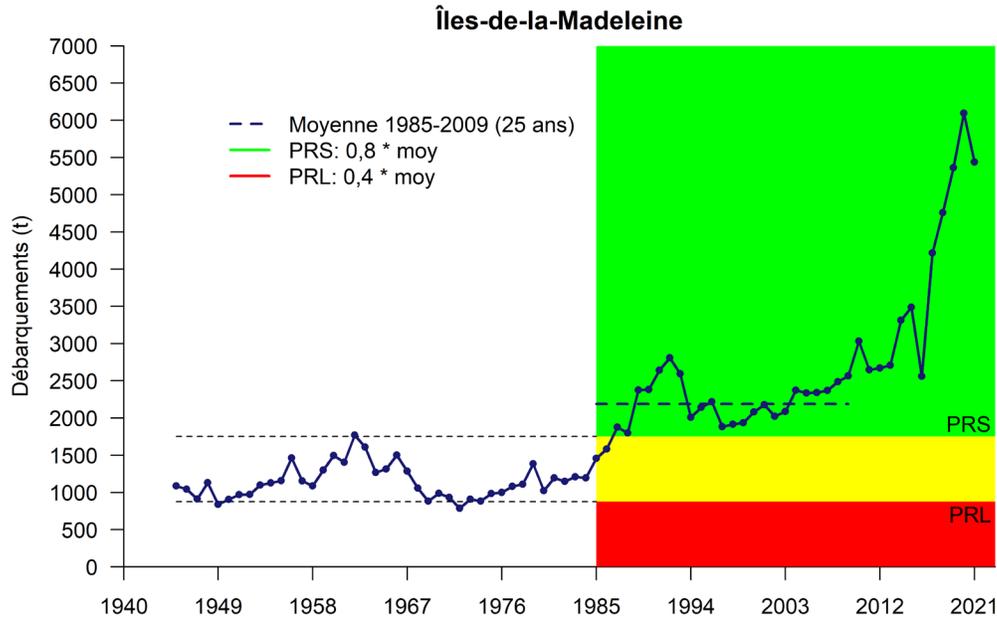


Figure 3. Débarquements de homard aux Îles-de-la-Madeleine de 1945 à 2021. Les zones verte, jaune et rouge représentent respectivement les zones saine, de prudence et critique. Le trait pointillé de 1985 à 2009 correspond à la valeur moyenne qui approxime le B_{RMD} .

Conclusions

Selon l'approche de précaution, le stock de homard des Îles-de-la-Madeleine se situe présentement dans la zone saine. L'abondance élevée de homards commerciaux suggère que le stock est en bonne condition et que les niveaux d'exploitation actuels demeurent adéquats.

Collaborateurs

Nom

Belley, Rénaud
Bruneau, Benoît
Couillard, Catherine
Cyr, Charley
Desjardins, Christine
Gianasi, Bruno
Juillet, Cédric (responsable)
Loboda, Sarah
Munro, Daniel
Paille, Nathalie
Roy, Virginie
Sainte-Marie, Bernard
Tamdrari, Hacène

Affiliation

MPO, Sciences, Québec
MPO, Sciences, Québec

Approuvé par

Jean-Yves Savaria
Directeur régional des Sciences
Région du Québec
Pêches et Océans Canada

Date : 7 juin 2022

Sources de renseignements

Gendron, L. et Savard, G. 2012. [État des stocks de homard des eaux côtières du Québec \(ZPH 15 à 22\) en 2011 et détermination de points de référence pour la mise en œuvre d'une approche de précaution aux Îles-de-la-Madeleine \(ZPH 22\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/010. xvii + 147 p.

MPO. 2019. [Évaluation de l'état du stock de homard \(*Homarus americanus*\) des Îles-de-la-Madeleine \(ZPH 22\), Québec, en 2018](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2019/061.

Le présent rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000
Mont-Joli (Québec)
Canada G5H 3Z4

Courriel : bras@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-44399-7 N° Cat. Fs70-7/2022-028F-PDF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2022. Mise à jour des indicateurs de l'état du stock de homard (*Homarus americanus*) des Îles-de-la-Madeleine (ZPH 22), Québec, en 2021. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2022/028.

Also available in English:

DFO. 2022. *Update of stock status indicators of lobster (*Homarus americanus*) in the Magdalen Islands (LFA 22), Québec, in 2021*. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2022/028.